

Un nouveau programme au premier cycle du secondaire

Marthe Comeau, Rose-Hélène Arseneault and Cécile Tardif

Number 37, March 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/51601ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Comeau, M., Arseneault, R.-H. & Tardif, C. (1980). Un nouveau programme au premier cycle du secondaire. *Québec français*, (37), 68–69.

langagières les plus utiles dans la vie quotidienne, et sans tenir compte d'une progression structurale.

Une petite équipe de professeurs détachés d'enseignement depuis peu (juin 1978) a commencé à travailler dans le sens de l'approche naturelle. Deux cours ont été élaborés, l'un pour des infirmières, l'autre pour des secrétaires. Dans les deux cas, il s'agissait de préparer des personnes, possédant déjà une base en français, à exercer leur profession. Les cours sont axés sur les fonctions langagières reliées à l'exercice de ces professions, et basés sur des conversations authentiques ou légèrement adaptées.

L'équipe a aussi élaboré un cours pour une clientèle négligée, celle des analphabètes. Un cours de 90 heures, conçu selon une optique nouvelle et fonctionnelle partant de la lecture globale de l'écrit de la rue, a été élaboré et expérimenté avec succès. À l'heure actuelle, en raison de l'arrivée des réfugiés du Sud-Est asiatique, le nombre d'analphabètes dont s'occupent les COFI a augmenté; aussi cette méthode est-elle de plus en plus employée.

L'équipe, encore réduite en nombre, se consacre cette année à l'élaboration de nouveaux outils pédagogiques destinés aux classes faibles, principalement aux Asiatiques: les principes directeurs en seront la priorité à la communication, l'utilisation de documents authentiques, une thématique concrète liée à la vie quotidienne et le développement de la compréhension orale.

L'objectif principal, soit l'insertion de l'immigrant dans la société québécoise, est vaste et son atteinte dépasse certainement de beaucoup la portée de l'enseignement; mais dans la mesure où les moyens pédagogiques mis en œuvre pour enseigner le français peuvent y contribuer, les COFI s'efforcent constamment de les améliorer.

Micheline SAURIOL

Le ministère de l'Immigration du Québec offre plusieurs types d'activités de formation en français langue seconde: cours à plein temps (30 heures/semaine) d'une durée de 30 semaines, donnés dans les COFI (Centre d'Orientation et de Formation des Immigrants) à de récents immigrants, à qui le gouvernement fédéral ou provincial verse une allocation de subsistance; cours intensifs (4 heures par jour) sans allocation, inscription à chaque mois; cours du soir dans les COFI à une clientèle hétérogène; cours à temps partiel donnés à des groupes mis sur pied par des associations ethniques; cours de préparation linguistique à certaines professions (secrétaire, infirmière).

Il y a des COFI à Montréal, Québec, Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières. Les cours à plein temps touchent environ 2500 personnes par année; le temps partiel, environ 7500 personnes.

Pour informations supplémentaires, on peut s'adresser à: Services des Programmes, D.G.D.P. (pour les programmes du secondaires) ou D.G.E.C. (pour les programmes du collégial), Ministère de l'Éducation, 1035, rue de la Chevrotière, Québec.

ÉCOLES ANGLOPHONES

un nouveau programme au premier cycle du secondaire

Il existe au Québec diverses possibilités pour l'élève non francophone d'apprendre le français. Certains élèves l'apprennent dans le milieu au contact d'amis ou de parents francophones. Les autres doivent l'apprendre dans le cadre scolaire où différents types de cours sont offerts. Un bon nombre d'élèves sont inscrits à des cours dits « d'immersion » où l'une ou plusieurs matières sont enseignées en français; d'autres élèves suivent des cours d'intensification où plus de temps est consacré à l'enseignement de la langue seconde sur une période concentrée; enfin, il y a un certain nombre d'élèves pour qui l'apprentissage du français se fait aussi dans les écoles du secteur anglophone, mais uniquement par le biais de cours réguliers de langue seconde.

Le nouveau programme qui fait présentement l'objet de nombreuses consultations s'adressera particulièrement à cette dernière catégorie d'élèves, tout en constituant le tronc commun minimum d'objectifs à atteindre pour l'ensemble de la population étudiante non francophone des secteurs public et privé. Toutefois, les organismes scolaires auront toute liberté d'enrichir ce tronc commun pour les élèves dont la connaissance du français est plus étendue.

En poursuivant des objectifs de même nature mais d'un niveau de complexité plus élevé, le nouveau programme, assurera la continuité des objectifs visés au primaire.

Orientations du programme

Dans le but de répondre aux besoins du milieu qui souhaite un enseignement visant la compétence à communiquer, le nouveau programme portera un intérêt particulier à la langue en tant qu'instrument de communication.

La remise en question des approches structuralistes a amené les concepteurs à orienter le nouveau programme vers une approche de type fonctionnel, approche privilégiée par les grands courants actuels de la didactique des langues.

Ainsi le programme veut amener l'élève à passer de la manipulation d'éléments linguistiques à la création spontanée d'énoncés nouveaux en vue de communiquer. Cette communication devra s'inscrire dans le cadre le plus authentique possible d'interactions verbales et/ou non verbales alors que l'élève aura à transmettre ou à recevoir un message pertinent et conforme à ses intérêts et à ses besoins, d'une part, en tant qu'individu et d'autre part, en tant qu'élève en langue seconde.

Les objectifs généraux

Dans le but de mieux adapter le contenu du nouveau programme aux besoins des élèves du niveau secondaire, une étude a été conduite, en décembre 1978, auprès de 360 informateurs (parents, enseignants, chefs de groupes, conseillers pédagogiques, cadres scolaires). Cette étude a permis de connaître leur perception de la situation actuelle et de la situation désirée en ce qui concerne les connaissances en français, langue seconde, des élèves du secondaire. Les écarts entre ces deux situations ont permis de dégager des besoins qui ont été traduits en objectifs généraux pour le programme du premier cycle du secondaire dont voici l'essentiel:

Communication orale

Donner à l'élève la connaissance des mécanismes de base de la langue française pour lui permettre, dans un but d'ordre principalement utilitaire, de comprendre aisément un message oral et de s'exprimer oralement dans les situations où il lui est nécessaire ou utile de le faire.

Communication écrite

Permettre à l'élève de maîtriser les habiletés nécessaires et suffisantes, pour comprendre et rédiger des messages à caractère principalement utilitaire.

Les objectifs de communication orale

Dans l'élaboration des objectifs de communication orale, la réflexion des concepteurs a d'abord porté sur les ouvrages récents qui ont analysé l'aptitude à communiquer en langue seconde en termes de comportements (Niveau-Seuil, Threshold Level, etc.). Ces ouvrages ont mis en évidence que le langage est utilisé dans le but d'exprimer un contenu fonctionnel (savoir demander, raconter, s'excuser, etc.) et/ou notionnel (le temps, l'espace, la quantité, etc.) en tenant compte des paramètres divers de la communication (les interlocuteurs, le lieu, le moment, etc.). Les objectifs de communication orale ont été formulés selon cette perspective fonctionnelle/notionnelle.

Puisque toute activité de communication suppose de façon générale au moins deux interlocuteurs, les objectifs de communication orale se retrouvent en couple (A et B) afin de souligner les rôles respectifs du locuteur (A) et de l'interlocuteur (B). Par exemple, une demande de renseignement de la part d'un locuteur oblige à une réponse de la part d'un interlocuteur.

Pour chaque objectif terminal, le programme prescrit des réalisations langagières nécessaires à l'actualisation de ces objectifs de communication orale. Les concepteurs ont retenu les réalisations langagières qui leur paraissaient les plus susceptibles d'être utilisées dans une situation de communication authentique. Enfin, dans le but de caractériser le contexte de la communication, le programme suggère des situations dans lesquelles l'élève pourrait vraisemblablement se retrouver.

Les objectifs de compréhension orale (écoute)

Bien que les objectifs de communication orale exigent que les interlocuteurs se comprennent pour pouvoir communiquer, les objectifs de compréhension orale se différencient de la compréhension requise en situation de communication orale en ce qu'ils n'entraînent pas nécessairement de réaction verbale. Étant donné le rôle important que joue l'écoute dans le processus d'acquisition d'une langue, le programme comporte des objectifs de compréhension orale visant à accroître la connaissance passive de l'élève en langue seconde. Il est généralement admis que le niveau requis en compréhension reste constamment supérieur au niveau requis en expression. En effet, tout interlocuteur doit pouvoir s'adapter à la production du locuteur (accent, débit, etc.) alors que lorsqu'il s'exprime en langue seconde, il a la possibilité d'utiliser les connaissances qu'il possède déjà.

Voilà pourquoi le programme veut fournir à l'élève l'occasion d'enrichir son environnement langagier en prescrivant des objectifs centrés sur l'écoute. À ce sujet, l'enseignant pourra utiliser avec profit certains documents authentiques (bulletins de météo, messages publicitaires, etc.) qui, en plus de favoriser l'apprentissage de la langue, familiariseront l'élève avec le milieu socio-culturel québécois.

Les objectifs de lecture et d'écriture

Bien que cette partie du programme ne soit pas encore complètement terminée au moment de la rédaction de cet article, les concepteurs prévoient que les objectifs de lecture et d'écriture, tout comme ceux de la communication orale, seront d'ordre principalement utilitaire et seront, par conséquent, centrés sur une utilisation courante de la langue écrite.

En lecture, par exemple, les élèves seront d'abord amenés à comprendre divers énoncés écrits perçus comme utiles (étiquettes, affiches, petites annonces, etc.) puis, à lire pour leur plaisir (bandes dessinées, revues pour jeunes, etc.).

En écriture, les élèves auront à rédiger de courts messages visant une pratique fonctionnelle de la langue écrite (cartes postales, lettres à un correspondant, etc.).

Le guide d'accompagnement

Le programme ne saurait être un instrument pédagogique complet sans le support d'un guide méthodologique dynamique et stimulant. Ce document comportera de nombreuses activités à réaliser dans la salle de classe afin que l'élève puisse développer des habiletés en langue orale, en lecture et en écriture. Ces activités seront le reflet, dans la mesure du possible, de situations réelles de la vie courante.

De plus, tout en proposant plusieurs démarches pédagogiques, le guide fournira une variété de moyens et de techniques d'enseignement de la langue seconde susceptibles d'aider l'enseignant à ajuster son enseignement en regard des orientations du nouveau programme.

Conclusion

Un premier document de travail a déjà fait l'objet d'une vaste consultation auprès d'enseignants de plusieurs commissions scolaires, de tous les conseillers pédagogiques en français langue seconde et d'un grand nombre de spécialistes en didactique des langues et de spécialistes en évaluation de programmes. D'autres consultations sont prévues avant le dépôt de la version finale du programme.

Quant à l'option pédagogique qui soutient la philosophie du programme, elle ne pourra s'actualiser sans être soutenue par un matériel didactique adéquat, un perfectionnement des maîtres et des instruments de mesure appropriés.

Est-il besoin d'ajouter que le dynamisme, l'enthousiasme et la motivation tant de la part de l'enseignant que de l'élève demeureront les facteurs prépondérants de tout apprentissage significatif dont le nouveau programme se veut le promoteur.

Marthe COMEAU, responsable
du français, langue seconde,
au secondaire, MEQ
Rose-Hélène ARSENEAULT, A.D.P.
Cécile TARDIF, A.D.P.

ÉTUDES FRANÇAISES

Directeur : Laurent Mailhot

Depuis 1965, *Études françaises*, revue thématique, est un organe de réflexion sur la littérature en elle-même et dans ses rapports avec les arts et les sciences humaines. Tout en faisant appel à une collaboration internationale, *Études françaises* s'intéresse particulièrement aux problèmes culturels contemporains tels qu'ils sont vécus au Québec ou ailleurs.

Vient de paraître :

TRAGIQUE ET TRAGÉDIE

sous la direction de Pierre Gravel.

Depuis ce qu'il est convenu d'appeler le «miracle grec» jusqu'à la «crise» contemporaine, une constante demeure : par saccades et souvent par effet de retour, la tragédie revient à la fois comme pratique théâtrale et comme question théorique. On peut donc revenir sur la question.

Revue semestrielle (avril et octobre)

Abonnement annuel

Individus	
Canada	\$10
Pays étrangers	\$12
Institutions	
Tous les pays	\$15
Le numéro	\$ 6

DÉJÀ PARUS

THÉÂTRE DES COMMENCEMENTS	\$ 6
LES ÉCRITS D'AIMÉ CÉSAIRE	\$ 6
LE FIL DU RÉCIT	\$ 6
PETIT MANUEL DE LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE	\$ 6
LE LIEU COMMUN	\$ 6
JACQUES FERRON	\$ 5
CONTE PARLÉ, CONTE ÉCRIT	\$ 5
AVEZ-VOUS RELU DUCHARME?	\$ 5
Etc.	



LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
Tél. : 343-6321 / 6325